Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 589

Artikel: Lettre ouverte pour le 1er mai : à la bonne heure!
Autor: Crettaz, Francine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012032

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

recherches par contrats, sur appels d'offre par les services administratifs concernés. Cela ne changera pas forcément les projets retenus, mais au moins cela clarifiera considérablement un processus que même les acteurs dominants ne paraissent plus comprendre.

CRITÈRES ET ARBITRAIRE

Tous ceux qui ont proposé un projet dans le cadre de ces programmes et avec qui j'en ai parlé m'ont dit: «On ne comprend pas selon quels critères les choix sont faits; si encore c'était du copinage pur et simple, on pourrait jouer, mais ce n'est même pas ça.» Une citation à l'appui de ce sentiment général, celle d'une justification du refus d'un projet sur l'intégration des jeunes étrangers (progr. national «intégration sociale, jeunesse»): «Ce n'est pas une insuffisance de la qualité scientifique, mais des considérations purement financières et le critère de la coordination optimale qui ont conduit le groupe d'experts à transmettre au Conseil de la recherche un avis négatif» (traduit de l'allemand par moi). Comme la «coordination optimale» n'est nullement explicitée où que ce soit, je ne puis appeler cela que par son nom: de l'arbitraire.

L'appel d'offres par l'administration aurait l'avantage considérable que les exigences de «la pratique» («der Praxis», comme l'on dit si joliment, en l'identifiant en général, ô Hegel, à l'action de l'Etat) et celles de la démarche scientifique (faut-il dire d'*une* démarche scientifique?) pourraient être directement et clairement confrontées, au lieu du système actuel où le requérant cherche à anticiper la demande de l'administration et à la traduire dans son langage, dont il n'est même pas sûr que celle-ci le décode. Evidemment, quelques intermédiaires y perdraient leur (petit) pouvoir.

La recherche scientifique est une activité risquée. On peut trouver de l'inattendu, ou du banal, ou rien du tout, ou ce qu'on avait pressenti. Une institution de financement de la recherche qui refuse ce risque est inadéquate.

Dans la situation actuelle, ce risque est porté en grande partie par les chercheurs eux-mêmes, on l'a vu: risques professionnels, risque que le résultat déplaise au patron ou au Fonds, risque que la poursuite ou un nouveau projet soit refusé.

En ouvrant le jeu, en précisant le risque par clarification des procédures de décision, en prenant quelques mesures qui diminueraient les risques professionnels des chercheurs (délais de réponse plus courts, contrat pour la durée du crédit accordé, aide au placement et au recyclage des chômeurs hautement qualifiés que produit le système), on pourrait à la fois viser plus de justice et plus de créativité. M. Reverdin n'a pas voulu le comprendre. Son successeur modifiera-t-il la pratique? Je suis peu enclin à le croire; pour moi le FNRS a «fait ses preuves», comme on dit, mais dans un sens assez négatif, celui de l'insécurité sélective, du conformisme et de l'opacité.

PARTAGER LE GOÛT DU RISQUE

Ce que je crois, c'est qu'une pratique différente, liée à des mouvements plus qu'à des institutions, ouverte, créatrice (et pas seulement pour le cercle étroit des collègues), peut se développer. Pour cela, il faut des contre-institutions, de l'imagination, une prise de conscience de la signification de la recherche et du statut des chercheurs dans la société; bref, un mouvement à contre-courant. Aurai-je des compagnons?

Gérard de Rham

LETTRE OUVERTE POUR LE 1er MAI

A la bonne heure!

Au patron des patrons suisses,
Monsieur H. Allenspach,
Dans la nuit du 28 au 29 mars dernier on nous enlevait discrètement une heure. Dans quelques mois cette dernière nous sera restituée de la même manière. Dans cette perspective, une idée que j'aimerais partager avec vous, connaissant votre sens de l'efficacité.
Cette heure de plus à notre disposition, n'y a-t-il pas mieux à en faire que de la «consommer» pendant notre sommeil? Eh oui! Reprenons-là au milieu de la journée. Que de belles et utiles retombées:
— Deux millions de travailleurs œuvrant une heure de plus, ça se chiffre par plusieurs millions, non? Le calcul doit être exaltant; je vous laisse ce plaisir.
— Dans les écoles, les gymnases, les ateliers, les universités, apprentis et étudiants emmagasineront pour soixante minutes de plus de «culture». Pas de résultat immédiat, certes. Mais entre nous, il ne faudra pas aller chercher plus loin l'origine du bond de notre économie ces prochaines années.
— Et nos soldats M. Allenspach? Sans compter notre prestige: depuis le refus de la semaine des 40 heures l'occasion de démontrer à l'étranger que nous sommes un peuple travailleur et économe ne s'était plus présentée...

Décidément, vous admettrez qu'il est impensable de gaspiller cette heure. Pas de laisser-aller! Pensons au magnifique précédent de 1978. Le peuple suisse a tracé la voie à suivre. A vous de jouer, M. Allenspach. Que de temps perdu!

F.C.